



GARANTIE CONTRE LES DOMMAGES ACCIDENTELS

Les appareils Toughbook et Toughpad sont conçus pour durer. Mais ils ne sont pas toujours à l'abri des accidents.

La garantie contre les dommages accidentels de Panasonic offre une protection contre tout accident sur le terrain jusqu'à 5 ans, ce qui confère une tranquillité d'esprit totale, à vous et à votre main-d'oeuvre.

Protection des appareils maximisée grâce à notre garantie contre les dommages accidentels :

- Réduction des interruptions en cas de dommages à votre appareil
- Suppression des frais de réparation hors garantie
- Réduction des temps d'arrêt, grâce à un service de réparation rapide en 48 heures*
- Protection complète de votre investissement et tranquillité d'esprit totale
- Amélioration de la productivité de vos utilisateurs nomades et optimisation de la durée de vie de votre appareil
- Appareil de rechange fourni si la réparation est impossible ou si elle se révèle trop coûteuse

Code du produit

Service

CFPP3

3 ans et protection contre les dommages accidentels

CFPP4

4 ans et protection contre les dommages accidentels

CFPP5

5 ans et protection contre les dommages accidentels



COUVERTURE TOTALE DE LA GARANTIE

	Standard (3 ans)	Standard étendue (4 ou 5 ans)	Dommages accidentels (3 ans)	Dommages accidentels (4 ou 5 ans)
Défauts de fabrication	X	X	X	X
Mise à jour complète des pilotes du fabricant	X	X	X	X
Ensemble du matériel, pièces et main-d'oeuvre	X	X	X	X
Délai de réparation de 48 heures (temps de transit compris) ¹	X	X	X	X
Service technique bilingue ²	X	X	X	X
Garantie des disques durs/SSD	X	X	X	X
Remplacement d'un appareil selon le stock ³	X	X	X	X
Remplacement d'un appareil du stock tampon ³	X	X	X	X
Temps de réponse prédéfini du service technique	X	X	X	X
Panne de batterie (1 an)			X	X
Couverture totale en cas de dommage accidentel			X	X
Programme de service sur 4 ou 5 ans		X		X
Remise sur programme à années multiples ⁴		X		X
Programme de service sur 3 ans	X		X	

¹Meilleur effort avec taux de réussite de 90 %. Cueillette et livraison sur place si le service est offert.

²Offert de 08:00 à 20:00 HNE en français et en anglais

³Disponible sur demande

⁴Remise disponible à l'achat

Information complémentaire sur la garantie

Cette garantie couvre toutes les réparations dues à un accident lors d'une utilisation normale.

Elle ne couvre pas les dommages dus à des actes intentionnels, un incendie, une perte, un vol, l'usure normale (esthétique) n'affectant pas les fonctionnalités, l'entretien inadéquat, une mauvaise utilisation, la négligence, l'introduction de liquide ou de matières étrangères ou la modification par toute personne extérieure au centre de service Panasonic ou au centre de service agréé Panasonic, ou des dommages provoqués par des catastrophes naturelles. La limite de réclamation équivaut à la valeur de l'appareil, et la somme totale assurée correspond au montant facturé pour les produits Toughbook et Toughpad Panasonic.

La garantie doit être achetée dès la commande initiale (bien que la garantie contre les dommages accidentels des 4^e et 5^e années puisse être achetée avant l'expiration de la garantie de 3 ans).

Tous les composants du système sont garantis, y compris l'écran ACL. Les numéros de modèle et de série doivent être fournis à Panasonic lors de l'achat de la garantie contre les dommages accidentels. Selon les termes de cette garantie, en cas d'impossibilité de le réparer, Panasonic remplacera l'appareil par un autre de valeur égale ou supérieure.

Procédure de garantie

01. Pour une réclamation et déclarer des dommages à votre Toughbook/Toughpad, communiquez avec le service technique Panasonic à l'adresse : notebooks@ca.panasonic.com.
02. Pour les services sous garantie contre les dommages accidentels, les clients doivent fournir au service technique Panasonic les détails sur la société, ainsi que les numéros de modèle et de série complets de l'appareil.
03. Le service technique Panasonic émettra alors un numéro de référence de réparation (numéro RMA) et organisera la cueillette de l'appareil.
04. Une réclamation de réparation sous garantie contre les dommages accidentels implique l'inspection de l'appareil par un membre du centre de service Panasonic.
05. L'appareil sera réparé au centre de service Panasonic et retourné par coursier Panasonic dans les 48 heures.*



Communiquez avec le service technique Panasonic au
1-800-668-8386
notebooks@ca.panasonic.com

TOUGHBOOK